

---

### Délégation "Modes de vie, comportements sociaux"

---

27 mai 09

### Contribution du Centre Interculturel de Documentation Bernard Pluchon, Marc Depriester

#### Gens du Voyage : population problématique ou problématique d'acceptation d'un mode de vie non sédentaire

**Bernard Pluchon**, directeur des Services Régionaux Itinérants, administrateur du C.I.D.

**Marc Depriester**, directeur d'étude, cabinet AURES

L'appellation « gens du voyage » s'est, depuis une quarantaine d'année<sup>1</sup>, progressivement imposée en France pour désigner à la fois une catégorie de population cible de l'action publique, et un groupe social particulier.

Cette appellation est attachée en fait à deux références distinctes : celle d'une origine « ethnique », dite Tsigane et celle d'un mode de vie, l'itinérance. Cette double affiliation entraîne pour le sens commun<sup>2</sup> une synonymie entre le terme qui désigne la catégorie, « gens du voyage » et celui qui désigne un peuple générique, Tsigane ou Rom<sup>3</sup>. Mais en réalité tous les Tsiganes ne sont pas des itinérants et tous les itinérants ne sont pas Tsiganes. De même, une partie des Gens du voyage peuvent ne plus être itinérants qu'ils soient ou non Tsiganes. Pour autant, tous sont couramment appelés Gens du voyage<sup>4</sup>, ce qui crée ambiguïté et confusion autour des problématiques de politiques publiques lorsqu'elles s'adressent à cette population si diversifiée.

Selon les historiens, les Tsiganes sont originaires d'une région située au Nord de l'Inde. Arrivés au 15<sup>e</sup> siècle en France où ils étaient inconnus, ils furent appelés Égyptiens ou Bohémiens, selon qu'ils se disaient venus de la petite Égypte (région située au sud du Péloponnèse) ou qu'ils se présentaient avec des lettres de créance du roi de Bohême. Migrant par périodes successives<sup>5</sup> depuis le Moyen Age dans l'Europe entière, ils se sont mêlés aux nombreux voyageurs locaux et très largement majoritaires qui jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle se déplaçaient sur le territoire français : commerçants ambulants, colporteurs, saltimbanques, ouvriers à la recherche d'un travail ou paysans sans terre mais aussi vagabonds, mendiants et autres « miséreux »

---

1- On notera qu'à l'origine, ce sont principalement les gens du cirque et les forains qui seront désignés comme des « gens du voyage » (Cf. le film réalisé en 1937 par Jacques Feyder sous le titre « Les Gens du voyage ».) Par ailleurs, il semble que ce soit les associations d'aide et de soutien aux personnes d'origine nomade qui ont les premières utilisé cette expression avec son sens actuel. (Cf. Études Tsiganes, n°4, oct.-déc. 1962)

2- Mais aussi semble-t-il pour un grand nombre de « tsiganologues ».

3- Ces deux termes sont par ailleurs contestés, le premier étant issu d'une méprise quant à l'origine présumée de ceux qu'il désigne, et le second étant considéré par certains groupes comme étant trop spécifique.

4- Cette association des termes, ou l'homonymie avec le terme Tsigane, est considérée comme inadéquate par un grand nombre de Voyageurs et de sociologues. Par ailleurs, il convient de remarquer que le terme « Tsigane », d'origine non tsigane est lui aussi de plus en plus contesté.

5- Plusieurs périodes, dont les deux plus récentes au milieu et à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, ont marqué l'arrivée relativement peu importante de migrants d'origine tsiganes qui pour certains se sont totalement fondus dans la population française (comme les « Yougoslaves » arrivés pendant les années 60).

de plus ou moins bonne réputation. Des pays où ces migrants ont transité ou se sont installés, ils ont en partie assimilé des usages qui les distinguent aujourd'hui entre eux : Manouches ou *Sinté* (dans les pays germaniques, en France et en Italie), Roms (en Europe de l'Est) et Gitans ou *Kalé* (surtout en Espagne et au Portugal). Mais bien souvent, en particulier en France, il semble que ce soient les Voyageurs non Tsiganes, à la fois par effet de rejet généralisé du nomadisme et syncrétisme, qui aient été assimilés aux groupes Tsiganes restés itinérants, Manouches ou *Sinté* notamment. Certains de ces non tsiganes forment des groupes importants identifiés par leur origine, comme les Yeniches, venus d'Allemagne. Tous font maintenant partie de cet ensemble composite, propice aux amalgames et aux stéréotypes, désigné comme « gens du voyage ».

Un monde du Voyage s'est ainsi progressivement construit autour d'un mode de vie distinct, à la fois du modèle sédentaire basé principalement sur la domiciliation et le salariat, et à la fois du fait migratoire et de l'errance ou du vagabondage. Ce mode de vie est fondé en priorité sur l'appartenance à un réseau familial et la recherche d'un travail indépendant si nécessaire (voire de préférence) diversifié et itinérant. Le Voyage est donc rythmé par les différentes activités pratiquées sur des territoires plus ou moins éloignés les uns des autres, mais fréquentés de façon régulière par les mêmes familles. Cette articulation entre les lieux et les différents temps, les différentes saisons, définit ce que J.-B. Humeau (1995) appelle des « polygones de vie ». Ces circuits peuvent être géographiquement étendus, mais en majorité ils sont limités à une région particulière, les Voyageurs ayant pour la plupart développé des attaches dans un lieu, une commune précise. Cette itinérance est liée également à un mode d'habitat spécifique et adapté. À la « verdine », tirée par les chevaux, ou à la résidence en meublé pour les forains les plus aisés, s'est substituée la « camping » (caravane), habitat privilégié, devenue élément identitaire des « gens du voyage » au même titre que d'autres aspects culturels ou économiques.

Français à part... entière ?

Français depuis plusieurs générations, les « gens du voyage » qui entre eux préfèrent se dire simplement « Voyageurs », sont loin de constituer un groupe homogène. Pour autant, même s'ils les interprètent parfois différemment, ils partagent des références culturelles communes qui étaient aussi celles de la plupart des sociétés traditionnelles. Cependant, mis à l'écart par un mode de vie jugé archaïque, voire dangereux pour la société moderne, les Voyageurs affirment aussi leur identité dans la distinction qu'ils entretiennent avec les *gadgés*, c'est-à-dire les autres, non voyageurs.

Cette distance avec le monde des *gadgés*, s'ancre dans une longue histoire de persécutions, dont la politique d'extermination de l'Allemagne nazie a été le summum tragique<sup>6</sup>. Mais elle a été entretenue par les politiques spécifiques, mise en œuvre en France depuis le début du siècle jusqu'à nos jours. La loi de 1912 par son caractère exceptionnel, va mettre au banc de la société toute une catégorie de français sur la base implicite de l'origine ethnique présumée, avec l'instauration d'un carnet anthropométrique et du carnet forain que la loi de 1969 va remplacer par des titres de circulation toujours d'actualité. Ces documents qui ne sont pas des pièces d'identité<sup>7</sup> soumettent par ailleurs leurs détenteurs à des contrôles réguliers sanctionnés par des peines d'amende voire de prison. Le régime particulier de ces titres limite également l'exercice du droit de vote<sup>8</sup> et de fait l'accès à certains droits ou services (logement, assurance, banque...).

À cette discrimination institutionnalisée, font écho les représentations négatives ancrées dans les mémoires collectives (les « voleurs de poules ») et entretenues par certains responsables politiques (qui commencent seulement à être poursuivis et condamnés pour discrimination raciale) ou certains médias.

Pour ces Voyageurs qui ont su jusque là s'adapter et garder leur mode de vie traditionnel, l'évolution socio-économique a considérablement réduit les possibilités d'activité indépendante, leurs ressources et leurs espaces de liberté. Attirés, à l'instar de l'ensemble de la population, par les grandes agglomérations qui sont les principaux centres économiques, ils sont de plus en plus dépendants des politiques publiques pour leur habitat, comme pour leur subsistance, et donc, de plus en plus vulnérables. Dans ce contexte une forme de sédentarisation s'opère inéluctablement dans un processus autant voulu que subi par les familles. Vécue très différemment selon les groupes<sup>9</sup>, elle n'implique que rarement un renoncement au voyage : la pratique

6- Samudaripen selon Claire AUZIAS (2000). Cf. également Guenter LEWY (2003) et Jacques SIGOT (1983).

7- Notons au passage, que jusqu'en 1969 les nomades ne pouvaient pas se faire délivrer des cartes d'identité.

8- Les détenteurs de ces titres doivent attendre 3 ans avant de pouvoir être inscrits sur les listes électorales de leur commune de rattachement. De même, le rattachement est soumis à validation par le préfet compte tenu d'un quota de 3% de détenteurs de titres sur l'ensemble de la population de la commune.

9- Nous rappelons que la problématique d'habitat des « Voyageurs » ne peut être globalement confondue avec celle des Tsiganes, ou ex-nomades non Tsiganes, sédentarisés depuis plusieurs générations. Dans le premier cas, il s'agit principalement d'adapter des politiques d'habitat à un mode de vie lié à des pratiques économiques itinérantes, dans le second, il s'agit le plus souvent d'adapter des politiques sociales à des conditions de vie liées à la disqualification d'une population spécifique. Pour autant les deux problématiques peuvent être parfois cumulées ou se confondre.

est entretenue par les déplacements estivaux, culturels ou familiaux et son retour est toujours possible dès que les opportunités se présentent. Quant aux formes de cette sédentarisation, elles sont aussi très variées. D'un côté, un grand nombre de familles ont réussi à maintenir leur activité de marchands forains, acheter des terrains sur lesquels elles peuvent disposer d'un espace qu'elles adaptent à leur mode de vie. De l'autre, des familles moins nombreuses mais plus visibles, vivent entre errance et sédentarisation forcée dans des conditions de grande précarité, accentuée par une mise à l'écart de la part des autres sédentaires (mais aussi des autres Voyageurs), et parfois des services publics de droit commun, pour lesquels ils restent « issus de la communauté des gens du voyage » et porteurs des stigmates les plus négatifs.

Enfin, le parcours scolaire incomplet d'une partie des Gens du voyage ne permet qu'à une minorité d'obtenir les diplômes requis pour la pratique d'activités professionnelles de plus en plus réglementées<sup>10</sup>. Les compétences techniques qui ont été acquises par une majorité d'entre eux sur le « tas » et en famille sont par ailleurs rarement valorisées. Cette situation les pénalise lourdement dans la recherche d'un travail salarié ou la création de nouvelles activités.

Au terme de cette présentation forcément réductrice, nous ne pouvons pas ici négliger d'évoquer la question des Roms migrants qui relève de problématiques différentes et donc de politiques publiques distinctes. Toutefois les politiques publiques ne peuvent pas non plus faire l'impasse, dans un cas comme dans l'autre, de la recherche de solutions à des problématiques aussi actuelles et durables dans un monde multiculturel où la mobilité s'impose comme norme d'adaptation.

Et nous en sommes convaincu une partie de ces solutions sont à chercher du côté de la promotion d'une démarche interculturelle, c'est-à-dire la connaissance et la reconnaissance réciproque des cultures et la co-construction démocratique par un débat ouvert.

---

10- À cet égard, il convient de noter la tolérance de plus en plus réduite vis-à-vis des activités informelles pratiquées traditionnellement et pourtant toujours reconnues pour certains métiers : chiffonniers au crochet, rémouleurs... et qui font vivre encore quelques familles sur des modèles économiques basés sur l'échange et la solidarité, dont certains prônent sinon le retour, la réactualisation.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASSEO (Henriette), *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Gallimard, Coll. « Découvertes », Paris, 1994.
- ATTALI (Jacques), *L'homme nomade*, Le livre de poche, Paris, 2005.
- AUBIN (Emmanuel), *La commune et les Gens du voyage*, Berger-Levrault, Paris, 2003.
- AUZIAS (Claire), *Samudaripen, Le génocide des Tsiganes*, L'esprit frappeur, Paris, 2000.
- BIZEUL (Daniel), *Nomades en France : proximités et clivages*, L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », Paris, 1993.
- BIZEUL (Daniel), *Civiliser ou bannir, les nomades dans la société française*, L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », Paris, 1989.
- BORDIGONI (Marc), *Idées reçues : Les Gitans*, Le Cavalier Bleu Éditions, collection "Histoire & Civilisations", Paris, 2007.
- CASTEL (Robert), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Coll. « L'espace du politique », Paris, 1995.
- CASTEL (Robert), *La discrimination négative*, Seuil, Paris, 2007.
- CHARLEMAGNE (Jacqueline), *Populations nomades et pauvreté*, Presses Universitaires de France, Paris, 1983.
- ELIAS (Norbert), SCOTSON (John L.), *Logiques d'exclusion*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1997.
- FILHOL (Emmanuel), « La France et les Tsiganes », *BT2 n°87*, Pempf, Paris, 2006.
- GOFFMAN (Erving), *Stigmate*, Les Éditions de Minuit, Coll. « Le sens commun », Paris, 1975 (1<sup>ère</sup> éd. 1963).
- GUIENNE (Véronique), *L'injustice sociale*, Erès, Paris, 2006.
- HUMEAU (Jean-Baptiste), *Tsiganes en France, de l'assignation au droit d'habiter*, L'Harmattan, Coll. « Géographie Sociale », Paris, 1995.
- LEQUIN (Yves) Dir., *La mosaïque France : histoire des étrangers et de l'immigration*, Larousse, Paris, 1988.
- LEWY (Guenter), *La persécution des Tsiganes par les Nazis*, Les belles lettres, Paris, 2003.
- MISSAOUI (Lamia), *Les fluidités de l'ethnicité ou les compétences de l'étranger de l'intérieur*, Editions Septentrion, Lille, 2000.
- PICHON (Philippe), *Voyage en Tsiganie. Enquête chez les nomades en France*, Les Éditions de Paris, Paris, 2002.
- ROBERT (Christophe), *Éternels étrangers de l'intérieur*, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 2007.
- SIGOT (Jacques), *Un camp pour les Tsiganes... et les autres. Montreuil-Bellay : 1940-1945*, Wallâda, Paris, 1983.
- TORPEY (John), LAMOTHE (Elisabeth), *L'invention du passeport : États, citoyenneté et surveillance*, Belin, Paris, 2005.
- VAUX de FOLETIER (François), *Les Bohémiens en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, J.-C. Lattès, Paris, 1981.
- VAUX de FOLETIER (François), *Les Tsiganes dans l'ancienne France, Mille ans d'histoire des Tsiganes*, Fayard, Paris, 1970.
- WAGNIART (Jean-François), *Le vagabond à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Belin, Coll. « socio-histoires », Paris, 1999.

### Études et rapports

- BLOCQUAUX (Jean), *Rapport annuel juin 2000-juin 2001*, Commission consultative des gens du voyage, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Paris, octobre 2001.
- BLOCQUAUX (Jean), *Rapport annuel 2002*, Commission consultative des gens du voyage, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Paris, novembre 2002.
- DELAMON (Arsène), *La situation des gens du voyage et les mesures proposées pour l'améliorer*, Rapport remis au Premier ministre 13 juillet 1990 (non publié).
- HOLLO (Lanna Yael), *Hors d'ici ! Anti-tsiganisme en France*, Budapest, ERRC (Centre Européen pour les Droits des Roms), Budapest, 2005.
- LIEGEOIS (Jean-Pierre) Dir., *L'accès aux droits sociaux des populations tsiganes en France*, Rapport d'étude de la Direction générale de l'action sociale, Éditions ENSP, Paris, 2007.
- QUIMINAL (Catherine) Dir., *Bilan critique des études et documents concernant les « Gens du Voyage »*, Ministère de l'Équipement, du Transport et du Logement, Paris, 2001.